

ORDRE DU JOUR

de la réunion du Comité du SDEG
du mardi 20 décembre 2022

- 1 Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 -
- 2 Décision modificative – immobilisation du patrimoine du SDEG -

INTERVENTION de Madame MORINET **Déléguée territoriale d'ENEDIS - sur la fin de la télécommande 175 Hertz**

- 3 Avenant n° 1 au Traité de Concession pour le service public de la distribution publique de Gaz sur la Commune de PAULHAC -
- 4 Demande de subvention de l'Etat pour un projet de rénovation énergétique des installations d'éclairage public :
 - Pays Portes de Gascogne
 - Pays d'AUCH
 - Pays Chalosse Tursan
 - Pays d'Armagnac
 - Pays Val d'Adour
- 5 Programmation d'Audits Energétiques traités par la Société ENERGIO -
- 6 Participation au Salon ENERGAIA les 07 et 08 décembre 2022 – Stand commun en convention avec les Syndicats d'Energies de l'ENTENTE OCCITANIE -
- 7 Accord – Cadre GERS FIBRE -
- 8 Convention relative à l'usage des réseaux publics de distribution d'électricité BT et HTA pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau fibre optique -
- 9 Participation aux coûts de fonctionnement d'un logiciel pour assurer le suivi des consommations d'énergie des bâtiments publics pour les membres du groupement d'achat – Année 2023 -
- 10 Convention sur les frais liés au Groupement d'Achat d'Energies –
- 11 Création de la Société ENR – ADOUR –
- 12 Entreprise Publique Locale – SPL AREC OCCITANIE